



CEE - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon 91/155/CEE; 2001/58/CEE

Date/mise à jour le: 07.06.05

Date d'impression: 07.06.05

Page 01 de 04

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Nom du produit: TYFOCOR® L
Société: TYFOROP Chemie GmbH, Anton-Rée-Weg 7, D - 20537 Hamburg
Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0; Fax: -20 949 7-20; e-mail: info@tyfo.de
Renseignements en cas d'urgence: Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique:
1.2-propylène glycol avec inhibiteurs de corrosion. N°. CAS: 57-55-6

3. Identification des dangers

| Pas de dangers particuliers connus.

4. Premiers secours

Indications générales: Retirer les vêtements souillés.
Après inhalation: En cas de malaise après inhalation de vapeurs/ aérosols: Air frais, secours médical.
Après contact avec la peau: Laver à fond avec de l'eau et du savon.
Après contact avec les yeux: Laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Après ingestion: Se rincer immédiatement la bouche et boire de l'eau abondamment.
Indications pour le médecin: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés: Eau pulvérisée, extincteur à sec, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂).
Risques particuliers: Vapeurs nocives. Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.
Équipement particulier de protection: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Autres informations: Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Mesures individuelles de prévention:	Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Mesures de protection de l'environnement:	Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédés de nettoyage/ramassage:	Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Residus: Ramasser avec des absorbants appropriés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Jeter quantités petites à l'égout avec beaucoup d'eau. En cas de grandes quantités qui peuvent couler dans la canalisation et les eaux, informer les autorités compétentes.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:	Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.
Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion:	Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques. Les appareils électriques répondre aux classes de température spécifiées. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Stockage:	Conserver les récipients bien fermé dans un endroit sec. Le stockage en récipients galvanisés n'est pas recommandé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire:	En cas de dégagement de fumées/brouillard.
Protection des mains:	Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). (Recommandé: caoutchouc nitrile, indice de protection: 6). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protection latérales (lunettes à monture, EN 166).
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	Liquide.	
Couleur:	Incolore	
Odeur:	Inodore.	
Valeur pH (500g/l 20 °C):	6.5 - 8.5	(ASTM D 1287)
Température de solidification:	<-50 °C	(DIN 51583)
Point/domaine d'ébullition:	>150 °C	(ASTM D 1120)
Point d'éclair:	>100 °C	(DIN 51758)
Limite d'explosion inférieure:	2.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
Limite d'explosion supérieure:	12.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
Temp. d'auto-inflammation:	>200 °C	(DIN 51794)
Pression de vapeur (20 °C):	2 mbar	
Densité (20 °C):	Env. 1.06 g/cm ³	(DIN 51757)
Solubilité dans l'eau:	Illimité	
Solubilité (qualitative) solvants:	Soluble dans les solvants polaires	
Viscosité (20 °C):	Env. 70 mm ² /s.	(DIN 51562)

10. Stabilité et réactivité

Produits à éviter:	Oxydants puissants.
Réactions dangereuses:	Pas des réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Produits de décomposition dangereux:	Pas des produits de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat: >2000 mg/kg.	
Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE).	
Irritation primaire de muqueuse/lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE).	
Indications complémentaires:	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité:	Toxicité vis-à-vis des poissons: Oncorhyn. my.k/CL50 (96h): >100 mg/l Invertébrés aquatiques: CE50 (48 h): >100 mg/l Plantes aquatiques: CE50 (72 h): >100 mg/l Microorganismes/Effet sur la boue activée: DEV-L2 >1000 mg/l L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.
Evaluation de la toxicité aquatique:	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Persistance et dégradabilité	Données sur l'élimination: Méthode d'essai: 301 A de l'OCDE (nouvelle version) Méthode d'analyse: réduction du COD Taux d'élimination: >70 % Evaluation: S'élimine bien par biodégradation.
Indications complémentaires:	Le produit ne doit pas pénétrer dans les eaux sans traitement préalable (station d'épuration biologique).

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination:	Le produit doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

| (ADR RID ADNR IMDG/GGVSee OACI/IATA)

15. Informations réglementaires

| **Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage)** Étiquetage non obligatoire.

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions: Néants.

16. Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche se indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les renseignements ci-dessus sont basés sur nos connaissances et ne présentent aucune garantie quant à certaines caractéristiques particulières. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de nos produits de se conformer aux législations et prescriptions en vigueur.

Service chargé des renseignements: Dept. AT, Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0